

Podcast vidéo de la Chancelière fédérale #42/2013

7 décembre 2013

Propos recueillis par **Marcel Maïga**, du Conseil des Maliens de l'extérieur d'Allemagne

Marcel Maïga

Madame la chancelière fédérale, le président du Mali se rend la semaine prochaine en Allemagne pour une visite de travail. L'Allemagne est le premier pays à avoir reconnu le Mali sur la scène internationale en 1960. Quelle est votre analyse, aujourd'hui, des relations entre l'Allemagne et le Mali ?

La chancelière fédérale Angela Merkel

Ce sont des relations très anciennes et amicales. C'est aussi pourquoi je me réjouis que le président Keïta effectue un déplacement en Allemagne la semaine prochaine. Nous ouvrirons ainsi un nouveau chapitre des relations entre l'Allemagne et le Mali. Il faut bien observer que le scrutin présidentiel s'est déroulé de manière remarquable – et ce dans des circonstances difficiles. Et c'est pourquoi je me réjouis également de recevoir des informations de première main, de la part du président, sur la situation au Mali. Nous avons en effet tout intérêt à ce que le pays se stabilise et se développe favorablement.

Un coup d'État militaire a été commis au Mali en mars 2012. Le nord fut occupé par des troupes des touaregs et d'Al-Qaida. Puis des troupes françaises et africaines sont intervenues, avec le soutien de l'Allemagne. Comment jugez-vous cette intervention militaire et quelle est votre position sur la participation allemande ?

Je crois qu'une telle intervention était urgente et nécessaire, à ce moment-là, pour stabiliser la situation. Le pays se serait sinon totalement désagrégé. Le rôle de la France a été là aussi primordial et, au vu de la manière dont la population a remercié la France au Mali même, je crois que c'était une opération essentielle. Il y a pour nous deux enjeux : premièrement apporter notre aide au Mali, comme dans la composante logistique de la MINUSMA, qui est évidemment importante pour réaliser les conditions logistiques de la stabilisation du Mali ; des militaires allemands y participent sur place. Deuxièmement et surtout, il est dans notre intérêt que le Mali soit en mesure de former et de développer lui-même ses forces de sécurité. Et c'est pourquoi l'Allemagne intervient via une mission de formation. Mais pour commencer, une intervention militaire était nécessaire. C'est maintenant à la sphère politique d'assumer la tâche principale.

La chute du régime libyen et la crise de l'État au Mali ont créé une situation précaire dans l'ensemble de la région du Sahel. Cela représente aussi une menace pour l'Europe. Comment l'Allemagne voit-elle son propre rôle pour ce qui est de réduire cette menace et de déterminer les intérêts de l'Europe en matière de sécurité ?

Oui, le continent africain est le voisin des Européens. Et le Mali est pour ainsi dire à un pays de distance des côtes méditerranéennes. C'est pourquoi nous avons un intérêt élémentaire à

la stabilisation du Sahel. Les conflits y sont protéiformes. Il y a des défis terroristes, criminels, et nous devons tenter de trouver des solutions avant tout politiques. Le mot « réconciliation » que nous associons souvent, ces jours-ci, au décès de Nelson Mandela, lequel a montré que la réconciliation nous faisait avancer, ce mot-là doit aussi accompagner les processus politiques au Sahel. Car rien n'ira dans la région sans réconciliation. Nous avons encore un long chemin à parcourir. Nous voulons contribuer à rendre ce chemin praticable. Et je considère que la stabilisation du Mali y contribue. Mais beaucoup d'autres contributions doivent suivre.

Cet été, vous l'avez évoqué, des élections présidentielles ont pu se dérouler au Mali. Les élections législatives se tiennent en ce moment. Quelle importance accordez-vous à la construction d'un système démocratique au Mali, où plus de la moitié de la population est encore analphabète ? Y a-t-il une aide allemande à cet égard ?

Il existe bien entendu une coopération au développement avec le Mali et nous allons aussi la combiner avec nos missions de formation et nos contributions à la stabilisation. Nous avons un intérêt essentiel à ce que les individus soient mieux éduqués, à ce qu'ils jouissent, peu à peu, d'une plus grande prospérité. Car c'est le seul moyen de les convaincre, en fin de compte, du bien-fondé de la démocratie. Nous voulons que les problèmes africains soient également résolus par les Africains. Autrement dit, notre aide est une aide à l'auto-assistance. Nous souhaitons que les organisations étatiques régionales jouent un rôle prépondérant en Afrique. C'est ainsi que nous soutenons par exemple la CEDEAO, y compris dans la formation des troupes et pour la préservation des intérêts en matière de sécurité. Et vous pouvez compter sur le fait que nous n'allons pas perdre de vue le Mali maintenant que le danger le plus pressant est écarté. Nous continuerons, au cours des années qui viennent, à travailler de manière très intensive au bon développement du Mali.

Depuis 2012, beaucoup de violations des droits de l'homme ont été constatées en lien avec le coup d'État. Au Mali, mais plus largement dans toute la région, les droits de l'homme sont un sujet crucial. Quelle est votre analyse de la situation des droits de l'homme au Mali, dans la région, sachant aussi que la plus grande partie de la population n'a pas accès à l'eau potable, à l'électricité ni à l'éducation ?

Je le répète : les individus doivent évidemment, et notre coopération au développement sert aussi à cela, avoir accès à l'éducation, aux denrées alimentaires, à l'eau potable. Et une chose doit être tout aussi limpide : la dignité de tout être humain est intangible. Cela vaut aussi pour les conflits qui existent au Mali. Et c'est pourquoi j'ai prononcé le mot de réconciliation dans ce débat. Nous mettrons tout en œuvre pour apporter notre aide, y compris pour réconcilier des groupes en conflit. Car ceux qui souffrent sont toujours les gens simples. Et des millions de personnes ont vécu des événements terribles : des enfants, des femmes, des hommes aussi. Nous voulons que cela cesse.

Et y a-t-il des activités concrètes concernant l'éducation, l'amélioration de... ?

Eh bien, la coopération au développement vise justement à répondre à ces besoins. Et je m'entretiendrai avec le président pour évoquer la manière dont nous pouvons développer cette coopération.